

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
du C.C.A.S de Noyal-Châtillon sur Seiche n° 2025 - 15**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal D'Action Sociale de Noyal-Châtillon sur Seiche

dûment convoqué, s'est réuni le 4 décembre à 19H au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri NICOLLE, vice-président du C.C.A.S.

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents 13

Votants 16

Date de la Convocation : 28 novembre 2025

Présents : MM. Henri NICOLLE, Christiane COLLAIRE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Serge MONHAROUL, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Olivier PRIMAULT, Catherine LESAGE, Laurence LE BIHAN.

Absents excusés : MM. DEBROIZE, CLOAREC, GUERET, BOURTOURAU

M. BOURTOURAU a donné pouvoir à Mme LESAGE
Mme CLOAREC a donné pouvoir à Mme BLANCHARD
Mme DEBROIZE a donné son pouvoir à M. NICOLLE

**2025-15 AVENANT N°1 A LA CONVENTION PLURIANUELLE 2019/2025 RELATIVE A LA GESTION
DU DISPOSITIF DE TARIFICATION SOLDAIRE DES TRANSPORTS SUR LE RESEAU STAR ET LE
SERVICE HANDISTAR (Annexe 2)**

Par délibération en date du 6 décembre 2018, le conseil d'administration avait donné son accord pour le renouvellement de la convention de gestion du dispositif de Tarification Solidaire des transports sur le Réseau STAR et le service HANDISTAR pour la période de 2019-2025.

Cette convention arrivant à échéance, il est proposé de la prolonger pour une durée d'un an.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

VALIDE la prolongation de cette convention du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à signer l'avenant de prolongation.

Pour extrait conforme
Le Maire, Président du CCAS
Sébastien GUERET

